



# Présentation

Saison 2 Episodes 2 & 3



Retrouvez toutes les informations  
[sur notre page dédiée](#)

# Le Générateur de solidarité, qu'est-ce que c'est ?



# Le Générateur de solidarité, qu'est-ce que c'est ?



Dans la catégorie « pilotage de projets »

## Générateur de solidarité

Créé en 2018, le Générateur de solidarité est un programme porté par le Fonds de dotation de l'Unapei qui a pour mission de soutenir **des actions du réseau** Unapei en lien avec la **solidarité**.

Ce programme s'inscrit dans l'Orientation Stratégique 1, objectif 2 qui est de garantir à chaque personne et à sa famille un accompagnement adapté.



L'axe choisi : les **aidants familiaux**

### Les objectifs prioritaires



- ✓ **Améliorer le soutien** des aidants
  - ✓ Améliorer leur bien-être via des solutions de répit
  - ✓ Valoriser leur expertise



- ✓ **Faire connaître la situation** des aidants
  - ✓ à l'opinion publique sur les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien

ADN du réseau, la solidarité envers les aidants familiaux est au cœur des actions familiales et associatives et de nombreuses initiatives sont développées pour contribuer à leur accompagnement et bien-être.

Sujet d'actualité pour l'Unapei qui se mobilise au travers d'une campagne des aidants, le Générateur de solidarité a choisi de soutenir pour cette saison 2 **les dispositifs innovants à destination des aidants familiaux**.

## La méthode utilisée : la **duplication de dispositifs**

### La saison 2 du **Générateur de solidarité** a un double objectif :

1. Valoriser l'expertise du réseau pour la faire rayonner.
2. Dupliquer sur d'autres territoires pour mieux répondre aux besoins des familles.

L'objectif de cet appel à candidatures est d'identifier les associations Unapei qui souhaitent dupliquer les dispositifs innovants.

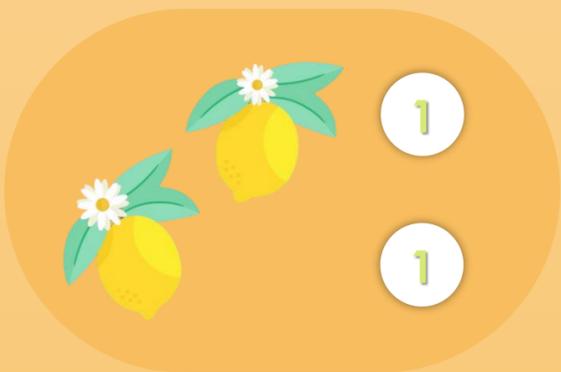


**Présentation de la saison**  
par Luc Gateau, Président de l'Unapei

## La méthode utilisée : la **fonctionnement**

On identifie

**2 associations Unapei**  
ayant des dispositifs  
innovants à dupliquer



On identifie et accompagne

**6 associations Unapei**  
pour la mise en œuvre  
de la duplication



Partant du constat que des solutions existent au sein du réseau et que la mise en place d'un nouveau projet peut être longue et difficile (méthodologie, ressources, outils), l'Unapei a souhaité accompagner la transmission du savoir-faire du réseau Unapei en **proposant 2 dispositifs** qui ont fait leurs preuves à **6 autres associations** du réseau.

**Revoir l'épisode 1**



## La temporalité : 4 temps

### Etape 1



Identification  
des dispositifs  
à dupliquer

Appel à projet

### Etape 2



Modélisation  
des dispositifs  
à dupliquer

### Etape 3



Identification  
des futurs porteurs  
des dispositifs

Appel à candidature

### Etape 4



Accompagnement  
des futurs porteurs  
des dispositifs

L'organisation : 1 groupe de travail et 1 partenaire spécialisé



**Armande ROQUES**

Administratrice  
CA



**Cécile ABRANTES**

Chargée de mission  
Communication



**Lionel BERTHON**

Directeur pôle  
Q&D Réseau



**Léa ALLEMANDOU**

Responsable pôle  
Partenariats



**Johanna COURTOY**

Chargée de mission  
Appui au réseau



**Domitille COTTET**

Chargée de mission  
Droit des personnes  
et familles



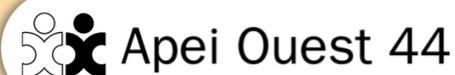
**Marie MEURISSE-TROUILLE**

Directrice  
Projets-Recherche



**Maël PICCOLO**

Délégué régional  
ARA



**Virginie SAINT-PIERRE**

Responsable du Pôle des  
Aidants  
Aide aux aidants



**ScaleChanger** est un spécialiste de  
l'accompagnement au changement d'échelle  
des innovations sociales. Sa mission est d'aider les  
acteurs de l'économie sociale et solidaire à  
déployer largement des solutions éprouvées  
localement.



Ancien lauréat

Accompagné par :



**Fanny BELLASSEN**

Responsable d'accompagnement



**Nicolas BOILLEREAU**

Responsable d'accompagnement

# Le Générateur de solidarité, quels sont les dispositifs à dupliquer ?



# Le Générateur de solidarité, quels sont les dispositifs à dupliquer ?

Le Générateur vous propose un accompagnement pour ...  
**mettre en œuvre des séjours de répit adaptés à vos problématiques,  
grâce à une ingénierie de projet et des outils concrets !**

## Dispositif 1 : Les séjours de répit 1/2



*Partir en vacances nécessite de l'organisation et celle-ci est d'autant plus importante lorsque son proche est en situation de handicap et d'autant plus difficile lorsque l'on est épuisé par un quotidien d'aidant très chargé.*

C'est pourquoi, les Papillons Blancs de Lille ont mis en place différentes modalités de séjours de répit pour permettre aux aidants de s'offrir une bulle de respiration hors du quotidien et de passer du « bon temps ».

Nous vous proposons d'en découvrir 2 :

Séjours  
aidants-  
aidés

### • Séjours organisés par l'association

L'association prend en charge toute la partie logistique et permet durant une semaine à 4 familles de se retrouver et de pratiquer les activités qu'elles souhaitent à leur convenance.

**Cycle projet :** séjour d'1 semaine essentiellement en été

**Coût / séjour :** entre 9 000 € et 11 000€ (tout compris)

Séjours  
accompagnement  
individuel

### • Séjours à la carte

Les familles choisissent leur lieu de villégiature, la date et la durée du séjour. Un professionnel de l'association est détaché sur toute la durée du séjour pour accompagner le proche en situation de handicap, il fait partie intégrante du projet vacances. Le « relayeur » s'occupe de la gestion du quotidien et allège le quotidien en faisant le lien par exemple avec les infirmiers et les kinésithérapeutes.

**Cycle projet :** séjour d'1 à 3 semaines essentiellement en été

**Coût / séjour :** 3 400€ pour 3 semaines (exemple de coût mais dépendant de la durée et du lieu de villégiature)

### Fiche identité



- **Association porteuse :**
  - Papillons Blancs de Lille
- **Date de création :**
  - 2021
- **Cibles :**
  - Tous types d'aidants
  - A partir de 18 ans
- **Contacts :**
  - Céline BAUDUIN, Conseillère Technique Vie Associative
  - Marie PICAVET, Assistante sociale

# Le Générateur de solidarité, quels sont les dispositifs à dupliquer ?

Le Générateur vous propose un accompagnement pour ...  
**mettre en œuvre des séjours de répit adaptés à vos problématiques,  
grâce à une ingénierie de projet et des outils concrets !**

## Dispositif 1 : Les séjours de répit 2/2



### Impacts identifiés du dispositif

#### Pour les aidants profitant du dispositif

Séjours  
aidants-  
aidés

« J'ai vraiment vécu cette période estivale à Lacanau comme un grand souffle d'air »

« C'est des petites choses, mais des petites choses qui ont une valeur énorme »

Séjours  
accompagnement  
individuel

« Ça apporte la tranquillité de ne plus avoir à charge les enfants dans la journée en fin de compte. »

« On était vraiment libres de faire ce qu'on avait envie. »



Découvrir **le dispositif** et en image **les témoignages des aidants**

#### Pour l'association mettant en place le dispositif

- ✓ Une capacité à innover et à bouger les « curseurs »
- ✓ Un élargissement des sujets discutés avec les aidants
- ✓ Une dynamique au niveau des pratiques favorisant le travail en équipe et les capacités d'adaptation
- ✓ Une réponse opérationnelle aux orientations associatives en matière d'accompagnement des familles et de la singularité des situations

### Les grandes étapes à la mise en place du dispositif

1. Définition du format des séjours
2. Mise en place du partenariat
3. Identification des participants
4. Préparation du départ avec le partenaire
5. Préparation des participants au départ
6. Suivi du séjour
7. Evaluation de la mise en œuvre du séjour

### Prérequis à la mise en place du dispositif

- ✓ Bonne **connaissance du besoin** des aidants
- ✓ **Approbation du dispositif** par la gouvernance
- ✓ **Cohérence** avec les axes du **projet associatif**
- ✓ **Présence de personnes pouvant mettre en place** le dispositif

# Le Générateur de solidarité, quels sont les dispositifs à dupliquer ?

Le Générateur vous propose un accompagnement pour ...

**créer une école de la triple expertise et lancer un premier cycle d'apprentissage à destination d'un groupe d'aidants familiaux qui viendra également nourrir votre politique associative tout en vous aidant à chaque étape du projet !**

## Dispositif 2 : L'école de la triple expertise 1/2

*De nombreuses associations proposent des groupes de paroles, à forte utilité sociale, pour permettre aux aidants de se retrouver entre pairs et de partager.*

*A la suite d'une réflexion associative, l'association a souhaité aller plus loin en offrant un espace de réflexion aux aidants sur des sujets associatifs et qui les préoccupent.*

C'est pourquoi les Papillons Blancs d'Hazebrouck ont mis en place un cycle thématique de conférences et de groupes de réflexion (ici cas de l'autodétermination des personnes en situation de handicap – thématique choisie par les aidants eux-mêmes), afin d'apporter une dimension supplémentaire à ces échanges.

Sur quelques mois, plusieurs aidants se retrouvent en visioconférence ou en présentiel dans des :

- **Groupes d'échanges/expression** d'1h afin de réfléchir à la thématique définie
- **Conférences** de 2h avec des intervenants extérieurs experts afin de les aider à cheminer dans leurs réflexions

A l'issue de ce cycle, un livrable retraçant le voyage réflexif au sein de la thématique est réalisé.

Ce livrable réunit l'expérience, le vécu, la parole, de chacun des participants : aidants, personnes, professionnels.

**Cycle projet** : 6 à 9 mois pouvant commencer à n'importe quel moment de l'année

**Temps à la mise en œuvre** : 20 jours

### Fiche identité



- **Association porteuse** :
  - Papillons Blancs d'Hazebrouck
- **Date de création** :
  - 2020
- **Cibles** :
  - Aidants de personnes en situation de handicap intellectuel
- **Contacts** :
  - Delphine LECAILLE, Directrice de projets de l'innovation et de valorisation de la personne
  - Sophie BREBION, Animatrice des groupes



# Le Générateur de solidarité, quels sont les dispositifs à dupliquer ?

Le Générateur vous propose un accompagnement pour ...

**créer une école de la triple expertise et lancer un premier cycle d'apprentissage à destination d'un groupe d'aidants familiaux qui viendra également nourrir votre politique associative tout en vous aidant à chaque étape du projet !**

## Dispositif 2 : L'école de la triple expertise 2/2

### Impacts identifiés du dispositif

#### *Pour les aidants profitant du dispositif*

« ça permet de travailler au niveau des associations et ça permet de travailler, nous, nous-même, mais nous avec nos enfants aussi, et ça c'est super important »

« Donc l'école de la triple expertise m'a permis de laisser plus d'autonomie à mon fils, de mieux le comprendre en un sens aussi, et je ne sais pas si c'est cela mais il est beaucoup plus heureux depuis un an, il est plus heureux... »

#### *Pour l'association mettant en place le dispositif*

- ✓ Meilleures connaissances des attentes, questionnements, interrogations des aidants-proche, aidants salariés, des personnes
- ✓ Dynamique d'innovation : Identifier les manquements dans l'offre associative et initier de nouveaux projets pour les adresser
- ✓ Renforcement du lien avec les adhérents



Découvrir **le dispositif** et en image **les témoignages des aidants**

### Les grandes étapes à la mise en place du dispositif

1. Choisir thématique et modalités de recueil
2. Recruter les aidants apprenants
3. Réaliser sa 1ère séance
4. Ecrire le scénario
5. Lancer le cycle
6. Elaborer le livrable
7. Restituer et diffuser

### Prérequis à la mise en place du dispositif

- ✓ **Approbation du dispositif** par la gouvernance
- ✓ **Cohérence** avec les axes du **projet associatif**
- ✓ **Présence des 3 parties prenantes** : aidants, personnes en situation de handicap, professionnels
- ✓ **Identification d'une équipe projet** volontaire constituée de professionnels non aidants pro
- ✓ (le +) **Présence d'une personne du CA et du siège** pouvant être volontaire dans le copil

# Le Générateur de solidarité, comment participer ?



# Le Générateur de solidarité, comment participer ?

et si vous **faisiez partie des prochains épisodes ?...en mettant en place un des deux dispositifs** au sein de votre structure !

## Critères d'**éligibilité**



### Qui ?

- Une **association membre du réseau** (quelle que soit sa taille et son territoire) à jour de ses cotisations.
- Disposant **d'une personne référente**, identifiée et disponible pour participer au programme Générateur.

## Critères d'**appréciation**

*Éléments que regardera le Jury*



### La qualité

des futurs porteurs du dispositif

- La motivation
- La disponibilité
- La réponse aux prérequis identifiés / dispositif



### Les moyens

des futurs porteurs du dispositif

- Humains : une équipe dédiée pour mettre en place le dispositif
- Financiers : possibilité d'allouer des moyens pour mettre en œuvre le dispositif

*NB : une aide financière sera apportée aux associations qui dupliquent par le Générateur*

# Pourquoi candidater ?

## Que vous permettra le Générateur ?



**Disposer d'un dispositif**  
clef en main

- **4 ateliers d'une demie journée d'échange et de travail** à prévoir / dispositif avec l'association porteuse et ScaleChanger (ateliers thématiques et co-développement)

- **Accompagnement à la mise en œuvre du dispositif** dans votre association :
  - **fourni par les associations** porteuses du dispositif
  - **appuyé d'experts** de la duplication (ScaleChanger)
  - **proposant un kit de duplication** (méthodologie de mise en œuvre du dispositif et fournissant les outils clés pour le dupliquer)



**Intégrer une promotion**  
d'associations duplicatrices

- **Mise en relation et rencontres** avec d'autres associations Unapei pour évoluer ensemble - *partager les pratiques et difficultés entre pairs tout au long de la mise en œuvre du dispositif*



**Bénéficier d'un soutien financier**  
à la mise en place

- 1 dotation financière entre **5 000 et 10 000 €**



**Rendre visible votre association**  
sur la mise en place du dispositif

- **Valorisation** de la mise en place des dispositifs dans les associations duplicatrices **à travers une communication initiée par le Générateur**

## Avec quels attendus de votre part ?

- ✓ **Avoir lancé le dispositif** dans votre association pour avoir des premières réalisations concrètes **d'ici l'été 2023**
- ✓ **Dégager le temps nécessaire à la mise en œuvre du dispositif**
  - ✓ Participer aux 4 sessions de travail proposées par l'Unapei
  - ✓ **Se déplacer** à l'Unapei Tête de Réseau ou dans la ville d'origine du dispositif (a minima 2 fois)
  - ✓ **Être disponible** pour un démarrage des ateliers de transmission **le vendredi 25 novembre**

# Comment candidater ?

## Transmission des candidatures

-  **1** [Répondre au formulaire](#) de candidature
-  **2** Envoyer le formulaire et les pièces jointes associées par mail à : [generateursolidarite@unapei.org](mailto:generateursolidarite@unapei.org)

## Calendrier des candidatures



Etape 3 : **Identification** des futurs porteurs de dispositifs

8 septembre



**Ouverture**  
des candidatures

3 novembre



**Fin**  
des candidatures

Novembre



**Annonce**  
Associations sélectionnées

## Et après tout ça ?

- Vendredi 25 novembre 2022** : lancement étape 4 – 1<sup>er</sup> atelier de transmission



Retrouvez toutes les informations  
[sur notre page dédiée](#)



**Vous avez des questions ?**

N'hésitez pas à les transmettre à :  
**[generateursolidarite@unapei.org](mailto:generateursolidarite@unapei.org)**

**À bientôt**  
pour le prochain épisode !

Avec le **soutien de :**

